

Les Belges unis pour «simplifier» les institutions, divisés sur la façon

Le Soir - David Coppi - 17/02/2023

Extraits. Article réservé aux abonnés.

<https://www.lesoir.be/495731/article/2023-02-17/les-belges-unis-pour-simplifier-les-institutions-divises-sur-la-facon>

Nous livrons les conclusions de l'enquête « unpayspourdemain.be » lancée en juin 2022 par la Vivaldi. Toutes les options sont dans la nature : de la Belgique unitaire à la scission, en passant par un Etat décentralisé basé sur communes et provinces. Point commun : il faut simplifier.

Les citoyens sont aussi divisés que les politiques. Si ceux-ci comptaient sur ceux-là pour tracer les grands axes d'une septième (la sixième remonte à 2011) réforme de l'Etat, c'est raté. Lancée début juin 2022, l'enquête « unpayspourdemain.be » livre ses conclusions, elles sont disparates. Une société de communication est passée par là, des universitaires également, tous ont « analysé » les 75.000 « contributions » qui sont l'œuvre de 11.000 participants au total, et transmis un document de synthèse de près de... 207 pages aux deux ministres des Réformes institutionnelles du gouvernement Vivaldi, Annelies Verlinden (CD&V), par ailleurs ministre de l'Intérieur, et David Clarinval (MR), ministre des Classes moyennes. A eux de jouer. Autant dire que les jeux ne sont pas faits.

Covid

Une tendance se dégage, une seule : les contributions convergent pour juger qu'il faut « simplifier » nos institutions. Ce n'est pas grand-chose mais ce n'est pas rien. Nous l'avons souligné déjà : la « simplification » est le mot gigogne autour duquel l'on pourrait réunir les acteurs en 2024, du nord, du sud, pour ouvrir un dialogue, pourquoi pas ensuite une négociation. Chaque formation politique viendra avec ses « solutions » ? Ça tombe bien, c'est exactement ce qui ressort de l'enquête citoyenne.

Une enquête, notons-le, sans données en pourcentage ni ventilation nord-sud, sans doute parce que « ceci n'est pas un sondage avec un échantillon représentatif », souligne pour nous David Clarinval (lire son interview ci-dessous), ministre (MR) en charge des réformes institutionnelles, aussi parce que les opinions étaient trop éclatées, enfin parce qu'il fallait éviter de cliquer un débat communautaire clivé déjà par nature –

pensez aux déclarations récentes d'un Bart De Wever qui menace d'aller au confédéralisme par la voie extra-légale.

En attendant, sachez que les citoyens qui se sont exprimés « ont le souci d'une bonne répartition des compétences ». C'est la clé d'entrée vers une « réorganisation de l'Etat ». On peut lire : « Le fait que les compétences ne soient pas bien définies, qu'elles se chevauchent et que leur contenu ne soit pas toujours logique est perçu comme un problème épineux. Le fait que, pendant la crise du covid, trop de ministres ayant des compétences en matière de santé publique se soient assis à la table est considéré comme un symptôme de la fragmentation des domaines politiques et des compétences. En ce sens, des ensembles de compétences plus cohérents et une répartition claire des compétences sont considérés comme plus importants que le nombre de Régions et de Communautés ou de niveaux de pouvoirs en tant que tels. D'après les indications générales, la rationalisation des compétences est une étape importante vers un meilleur fonctionnement de l'Etat. »

Les Gaulois

Résumons : tout le monde (une large majorité, en tout cas, si l'on comprend bien) est d'accord pour dire qu'il faut « simplifier » nos institutions, et que cela commence par une « rationalisation des compétences », mais après, les Gaulois s'empoignent. On peut lire en termes diplomatiques : « Les répondants ont exprimé des points de vue différents sur la manière dont le pays pourrait être simplifié »...

De fait. Entre, aux extrémités, les participants qui veulent un « Etat unitaire » et ceux qui veulent « scinder » la Belgique, il y a une gamme d'options : réorganiser la Belgique sur une base « locale », celle des provinces et des communes, qui supplanteraient voire remplaceraient les Régions et Communautés, un peu une vaste décentralisation des pouvoirs ; maintenir le régime Régions-Communautés actuel en étoffant l'étage central, fédéral ; au contraire s'orienter vers un modèle abolissant ou les Régions ou les Communautés, pour ne maintenir qu'un niveau de pouvoir principal en dessous du fédéral ; faire le pas vers une forme de confédéralisme, « à la suisse », lit-on, où l'Etat central est délesté de la plupart de ses compétences. Notons au passage que bon nombre de participants ont plaidé en faveur d'une « circonscription électorale fédérale » (donc avec des listes électorales sur tout le territoire de la Belgique).

La France

Les auteurs du document de synthèse illustrent ces différentes options parfois en réinsérant des commentaires éloquentes laissés par les participants à l'enquête. C'est le cas pour ce qui concerne les unitaristes, on peut lire ceci : « Un seul pays uni. Stop aux institutions parasites qui ne font que pomper de l'argent et du temps, et au final ne font que décider de ne pas décider ! De plus en plus d'institutions et de moins en moins d'accessibilité. » A l'inverse, quelqu'un a écrit : « L'union fait la force : la Wallonie avec la France, la Flandre avec les Pays-Bas, et Bruxelles capitale fédérale de l'Union européenne. » Voilà des projets bien définis.

541 jours

Pour le reste, c'est le même régime : il faut « simplifier », d'accord, tous azimuts, toujours d'accord, mais comment ? Là, tous les goûts sont dans la nature. Prenez la formation des gouvernements : « Après les élections de 2010, il a fallu 541 jours pour former un nouveau gouvernement fédéral. En 2019, il a à nouveau fallu près de 500 jours pour parvenir à un nouveau gouvernement avec une majorité à la Chambre. Tant qu'il n'y a pas de nouveau gouvernement, c'est le précédent qui reste en fonction, en affaires courantes, c'est-à-dire qu'il ne peut prendre que des décisions limitées et qu'il n'a peut-être plus la majorité à la Chambre. On observe un consensus sur le fait que la durée de la formation du gouvernement fédéral est devenue problématique. » Voilà pour l'entente. Après, ça se complique : « Différentes idées ont été avancées, comme par exemple la fixation d'une date limite à laquelle un nouveau gouvernement doit être formé. Si le délai n'est pas respecté, soit de nouvelles élections peuvent être organisées, soit un gouvernement sera automatiquement formé d'experts ou de ministres des majorités dans les Régions ou les Communautés. »

C'est une option parmi d'autres : du « gouvernement des experts » au gouvernement « minoritaire », en passant par un gouvernement constitué « selon le nombre de voix » (plus forcément le nombre de députés). Tout cela assorti de possibles « pénalités financières » pour les partis et parlementaires jugés (comment ?) responsables de la crise. Elections encore, divisions toujours : beaucoup veulent préserver l'obligation de vote, beaucoup d'autres n'en veulent plus. Total ? En fait de « divisions », David Clarinval voit, lui, de la « diversité », et ose : « C'est une leçon de nuance et de maturité. » L'optimiste !